

QUELQUES RITES CALENDAIRES EN QUERCY-ROUERGUE

Christian Pierre Bedel

L'opération "al canton", lancée en 1988 grâce au soutien du Conseil général de Tarn-et-Garonne, avait pour but de valoriser et de promouvoir le patrimoine culturel occitan du département. La langue occitane, langue historique millénaire, encore bien vivante chez les anciens du monde rural, était un facteur discriminant pour authentifier l'ancienneté et l'ancrage local de certaines traditions. C'est pourquoi les animations communales de repérage en direction des occitanophones ont souvent porté sur les rites calendaires.

Il s'agit de traditions publiques ou familiales, correspondant à d'anciens rites païens, basés sur les calendriers solaire (solstices, équinoxes...) ou lunaire. La plupart ont été pérennisés par les religions monothéistes. Puis, les aspects profanes se sont maintenus et généralisés dans les sociétés modernes. Les enquêtes menées en Quercy-Rouergue ont permis de constater qu'autrefois dans nos campagnes, le Père Noël, la galette des rois, et Halloween étaient inconnus, même s'ils correspondaient à des fêtes religieuses chrétiennes (Noël/naissance du Christ/solstice ; Épiphanie ; la Toussaint) héritières d'antiques fêtes païennes.

Le premier de l'An / l'An novèl

Pour notre région (Quercy-Rouergue), entre Noël et l'Épiphanie (6 janvier), le jour de l'an (cap d'an) dont la date fut

fixée le 1er janvier au Moyen-Âge, donnait lieu au rituel des vœux, mais la veille il n'y avait pas de réveillon, ni le "tustet" nocturne en usage en vallée de Garonne. Les enfants faisaient le tour du voisinage ou de la famille pour quêter quelques friandises (noix ; pruneaux ; pommes...), en souhaitant une bonne année :

*"Vos desiri una bona annada
Melhora que la passada /
De fòrça maitas acompanhada."*

Celui qui voulait faire l'économie de l'étrenne répondait :

*"Lo que la me ganha
La me diu"
ou "Soi de Peg la Ròca
La te soeti amb una bròca !"*

L'Épiphanie / *los Reisses*

Le tirage au sort de rois à l'aide d'une fève introduite dans un gâteau est une tradition héritée des saturnales de la Rome antique. Elle n'était guère pratiquée en milieu rural, dans notre région. En milieu urbain, lorsqu'elle était connue, le gâteau n'était pas une galette, mais une fouace (*fo(g)assa/còca*) en forme de couronne. Cette fouace était le gâteau de circonstance pour les Rameaux (Gascogne / Segala) ou pour Pâques (Bas-Quercy).

La Chandeleur / *la Candelè(i)ra*

La bénédiction des chandelles le 2 février, jour de la Chandeleur, correspond à la christianisation (Purification) d'une fête païenne de la lumière qui avait lieu le 1er février pour assurer le retour du soleil printanier. Les chandelles bénites étaient allumées par temps d'orage pour protéger la maison et servaient également pour veiller un mort. La tradition de la 1re crêpe (*pascajon*) préparée en tenant une pièce de monnaie dans la main et lancée sans se retourner sur le buffet (*limandon*), avait pour but d'assurer la prospérité de la maison, et la seconde crêpe donnée aux poules assurait leur fécondité. Cependant, elle n'est pas générale et serait d'introduction récente sur notre territoire. En effet, on faisait surtout des beignets cuits dans l'huile ou le saindoux appelés aussi *pescajon* (avec un e pour a) ; *aurelhetas* / *mervelhas* ; *bonhetas* / *gonhetas* / *pets de nòna*... Il y avait également des gaufres (*curvelets*).

Carnaval / *Carementrant*

À partir de l'Épiphanie, parfois après Noël ou le jour de l'An, s'ouvrait la période carnavalesque marquée par des bals. Ils avaient lieu les dimanches "gras" après-midi, dans une auberge ou une salle commune, en présence de personnes âgées venues pour se distraire et surveiller le comportement de la jeunesse. C'était aussi la saison au cours de laquelle parents et amis s'invitaient à l'occasion du sacrifice du cochon "*per far gratons*" (Rouergue). La veille du Mardi gras, les jeunes gens (et moins jeunes célibataires) se masquaient avec du charbon, ou du miel et des plumes sur le visage, et se travestissaient pour faire le tour des maisons.

La promenade de *Carnaval* précédant le jugement avait lieu dans les villages, et dans les bourgs. Elle pouvait durer plusieurs jours (*carnavalada*), ou prendre la forme d'une *calvacade*. Le carnaval de Verfeil (*Vurfèlh*) était renommé, tout comme celui de Réalville (*Realvila*) dont le jugement en occitan datant du début du XIXe siècle a été conservé et adapté jusqu'au milieu du XXe siècle.

Les chants de circonstance ("*Adiu paure Carnaval*" et "*La Roina*") étaient chantés à cette occasion, pendant la promenade du mannequin (*l'òme de palha* / *S.M Carnaval*), et surtout lors de son exécution. "*Adiu paure Carnaval*" sur un air de chasse popularisé par Pergolèse (début XVIIIe siècle) était chanté sur un rythme lent et un ton

• **Adiu paure...**

"Adiu paure adiu paure
 Adiu paure Carnaval
 Tu te'n vas e ieu demòri
 Adiu paure Carnaval
 Per manjar la sopa a l'òli
 E adiu paure Carnaval
 Carnaval te n'angas pas
 Que nos fas pas embarràs.
 Te metrem dins una cava
 Sietat sus un barricòt
 Amb'una vièlha picharra
 Te refrescarem los pòts.
 E adiu paure adiu paure
 E adiu paure Carnaval
 La carnavalha es pas mòrta
 Farà de carnavalhons
 Ne farem de tota sòrta
 De bèlses e de pichons
 E tòrna paure e tòrna paure
 E tòrna paure Carnaval.
 Carnaval te n'angas pas
 Que nos fas pas embarràs..."
 (SA / MC)

"Adiu paure, adiu Paure,
 Adiu paure Carnaval,
 Tu t'en vas e ieu demòri ,
 leu demòri e tu t'en vas
 Per manjar la sopa a l'òli
 Per manjar la sopa a l'alh." (SA)

"Carnaval n'èra un brave òme
 Mes n'èra un pauc debauchat.
 Adiu paure ...
 Per aiçò l'an condamnat."
 (SA / E. Sol)

• **La Roina**

"Avèm de prunas / Son pas
 maduras
 Avem de pòrcs per las manjar
 Venètz los veire / Venètz los
 veire
 Venètz los veire
 A nòstra pòrta rondinar" (NP)
 ou "Venètz los veire rondinar"
 (MC)

"Avèm de prunas / Que son
 maduras
 ou Son plan maduras
 Avem de pan per las manjar."
 (SA / MC)

plaintif lors de la ronde entourant le bûcher du condamné. En principe, la farandole (*la Roina* : chaîne / ronde ouverte) qui fêtait l'arrivée des réjouissances carnavalesques, encadrerait l'exécution, car celle-ci annonçait également le renouveau printanier : "*Carnaval es arribat...*"

L'exécution était presque toujours la crémation du mannequin, mais elle était parfois accompagnée d'un coup de fusil, et souvent suivie d'une

noyade. Notamment lorsque le bûcher était installé près d'un point d'eau, voire sur un pont.

Les repas intégraient la charcuterie, car c'était encore la période du sacrifice du cochon que l'on mettrait au séchage et/ou au sel pendant les 40 jours du Carême. Les pâtisseries carnavalesques étaient à peu près les mêmes que celles de la Chandeleur, avec en plus la croustade (*crostada*) des repas de fête, et le *milhàs* qui accompagnait

la cuisson des fritons de cochon, d'oie ou de canard.

Les Rameaux / Rampalms

Comme carnaval, l'Ascension et la Pentecôte, la fête de Rameaux dépend de la date de Pâques qu'est fixée par le calendrier lunaire (1er dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe de printemps, et qui varie entre le 22 mars et le 25 avril). Les paroissiens faisaient bénir des rameaux de laurier ou de buis (*bois*). Ceux portés par des enfants étaient souvent décorés de gâteaux secs (*cocons*) ou échaudés (*chaudèls*) appelés *gimbeletas*. La plupart étaient ronds et percés au centre (*fo(g)assets* / *fo(g)assons*).

Les rameaux étaient ensuite placés dans la maison (*ostal*), accrochés au bénitier près du lit, ou bien sur le manteau de la cheminée (*capa*), près d'une image pieuse. Ils servaient à la bénédiction du défunt lors d'un décès, ou pour conjurer l'orage (*nivolada*) lorsqu'il grondait (*tròn(e)/tronoire*). D'autres étaient placés dans les dépendances de la ferme (*bòria/bòrda*), et parfois dans les vignes (*vinhas*) ou les champs (*camp*) pour les protéger de la grêle et des orages. Certains en portaient au cimetière pour le repos de l'âme des disparus.

Les *fo(g)assets* accrochés aux rameaux des enfants étaient censés favoriser leur croissance "*per venir belses*". Or, la fouace en forme de couronne dont l'usage tenait lieu de galette en milieu urbain régional pour l'Épiphanie, mais était inconnu en milieu rural,

avait une fonction similaire pour les Rameaux en Gascogne. Ce jour-là, le parrain ou la marraine posait la fouace sur la tête du filleul (*hilhòl*) ou de la filleule (*hilhòla*), pour leur assurer une croissance au moins égale à l'épaisseur de la fouace appelée "*còca deu rèi*".

La *fièira de Rampalms* à Vurfèlh était l'occasion d'une dégustation générale de la fouace accompagnée de vin blanc. Et en *Segalar* rouergat, on faisait pour la circonstance une grosse fouace ou *còca* (*ròda de carri*), consommée de préférence avec une "*ensalada d'irange*".

La semaine pascale / lo temps de Pascas

La dernière semaine du Carême (*la setmana santa*) était marquée par des interdits, des quêtes et autres usages.

Il y avait les interdits relatifs au prolongement du jeûne strict (ne manger ni viande ni œufs). Il ne fallait pas faire de lessive (*bugada*), surtout le Vendredi saint ; ne pas faire travailler les animaux du Jeudi saint au matin au Vendredi saint après-midi (*caliá pas juntar* / *jónger los buòus*).

C'est surtout pendant le temps pascal que les enfants et notamment les enfants de chœur (*los clercs/clergues*) faisaient le tour des maisons et des fermes pour quêter les œufs au cri de : "*Alleluia...*"

*"Alleluia ! Alleluí ! La pascada,
amai lo vin !*

*ou "Alleluia ! Alleluí ! Tu pagas
la pascada e ieu lo vin"*

*ou "Alleluia ! Alleluí ! La
pascada vos cal pagar !"*

Mais dans quelques paroisses le sonneur (*campanièr*) et/ou le forgeron (*fabre/ faure*) passaient eux aussi. Dans certaines familles, les enfants faisaient cuire les œufs avec des pelures d'oignon (*cebas*) pour les teindre en rouge orangé, ou d'orties (*ortigas*) pour le vert, et les faisaient rouler par un talus. Cet usage était peu répandu, sauf en Rouergue dans la région de Rodez (Causse Comtal).

L'eau bénite pour Pâques était conservée dans les maisons pour la bénédiction du corps d'un défunt avec le rameau béni, ou pour une aspersion du foyer en cas d'orage.

Pendant l'absence des cloches, les clercs annonçaient les offices au cri de : *"Al prumièr de l'ofici !* puis *"Al segond..."* et enfin *"Al tresenc..."* ou *"Al darnièr..."*, en s'accompagnant parfois d'une crécelle (*rasclèt / riga-raga*) ou d'une claquette (*claquetas*).

Le jour de Pâques, on mangeait exceptionnellement de la viande de boucherie car dans les bourgs, on avait présenté abattu un bœuf gras ; ou bien un veau (*vedèl*) dans les villages ou encore un agneau (*anhèl*) dans les fermes. On goûtait (*tastavan*) le saucisson (*salsissat*) et / ou le jambon (*cam-bajon*) de l'année ou à défaut la *pola*

farcida. Avec pour dessert, la fouace (*còca de Pascas*) et/ou la *crostada*.

Les Rogations / las Rogacions

La bénédiction des biens de la terre au cours des Rogations qui ont lieu les jours précédant l'Ascension correspond à des pratiques païennes héritées de l'Antiquité. Rejetées par les catholiques Francs, les Rogations faisaient partie de la liturgie du royaume wisigoth de Toulouse... Elles furent intégrées et codifiées pour l'ensemble du royaume Franc au concile de paix de 511.

En principe, les Rogations donnaient lieu à des processions assorties de bénédictions et se déroulant pendant les trois journées précédant les cérémonies du jeudi de l'Ascension. Il pouvait s'agir d'une procession ayant lieu chaque jour vers une croix du village située à l'un des points cardinaux, ou dans un secteur différent (quartier, section, annexe...). Il s'agissait souvent d'une bénédiction adaptée à chaque secteur : on allait bénir les croix situées aux carrefours ou dans les hameaux (*mas, masatges*).

Les processions étaient accompagnées de litanies invoquant la protection divine en latin : *"Te rogamus audi nos"*. Formules qui étaient parodiées en occitan :

*"Te rebalas amb un bigòs"
"Ten, reganhas aquel òs..."*

Parfois, le curé accompagné des enfants de chœur (*clercs / clergues*), des

paroissiens du secteur et de quelques autres fidèles (*perroquians/parroquians*), se déplaçait jusqu'à la maison de l'exploitant, ou bien jusqu'à une croix située au bord du chemin à l'entrée de la propriété : "*Benedissían las recòltas e tot, i aviá una crotz a cada bòrda*". (NP). Il bénissait l'eau présentée dans un flacon que l'on conservait pour se protéger contre les orages : "*Se benassissí l'aiga. (...) d'aiga senhada*". On faisait bénir aussi le pain pour la maisonnée : "*... fasián benesir de pan*".

« A Montricoux, les fidèles font procession à jeun ; seuls les enfants emportent pour manger, le premier jour du fromage, le deuxième jour des œufs durs et le troisième de l'ail frais. » »

(in Études historiques sur le Quercy, tome I du Chanoine E. Sol)

À Saint-Antonin, les femmes portaient des fleurs et des paniers aux croix de carrefours. Pour manger, elles prenaient du pain et du fromage le premier jour, des noix le second, et des figes avec des pruneaux, le troisième. (cf. E. Sol)

Les croix permanentes étaient fleuries et, le cas échéant, les paroissiens déposaient des biens à faire bénir pour être ensuite distribués aux animaux (grains/*grans/gruns*) ou partagés en famille (pain/*pan*). On déposait sur le piédestal des croix des *bòrdas* le nécessaire pour la bénédiction (bol d'eau bénite et rameau de laurier ou de buis), ainsi que les dons destinés au prêtre en guise de denier du culte, voire des

friandises pour les enfants de chœur. Le plus souvent, un autel sommaire était aménagé à l'aide d'une chaise (*cadiè(i)ra*) ou d'une petite table (*tauleta*) recouverte d'un linge blanc. Lorsqu'il y avait eu un décès dans la famille, on utilisait un linge noir.

La Saint-Jean / la Sent-Joan (24 juin)

Aujourd'hui, désacralisée par l'instauration de la fête européenne de la musique coïncidant avec le solstice d'été (21 juin), la Saint-Jean était, avec son feu destiné à prolonger les longues journées estivales, une survivance du paganisme. Des rites profanes (le feu/*fuòc / fòc / fèc...*) et/ou sacrés (la bénédiction), ainsi que les vertus attachées aux "tisons /charbons" (*tusons, crabòts*), à la rosée ou aux plantes, lui sont associés.

Le feu de la Saint-Jean était appelé : "*j(o)anada*" (*Per far la joanada de Bocarri*, SA, XVe s.). Dans les villages, il avait lieu sur un espace public, lo *j(o)anal*, mais aussi près des fermes : "*...cadun son fòc*" (MC).

Les catholiques allumaient leur feu la veille de la Saint-Jean, et les protestants pour le soir de la Saint-Jean. Souvent le curé bénissait le bûcher avant, pendant ou après la mise à feu. On faisait une ronde autour du feu "*...viravan al torn del fuòc*." (NP) et la jeunesse sautait par-dessus les braises. Parfois, on chantait en dansant.

Les anciens, ou les moissonneurs et ceux qui sarclaient, venaient exposer leurs dos à la chaleur du feu pour sou-

lager ou prévenir les douleurs rhumatismales : *"Fasián solelhar l'esquina..."* (SA) ; *"...que (los rences) vos dolèsson pas"* (MP)

Il fallait emporter un morceau de bois incandescent, fumant ou éteint (*tuson*), mais partiellement consumé ou bien un charbon de bois (*crabòt*) pour diverses protections (les champs, l'étable et les animaux...), mais surtout pour celle de la maison contre la foudre : *"...per gardar de las tronadas"*. Le tison devait être lancé sur le toit (*teulada*) ou placé derrière une armoire :

"...caliá prendre un tuson perque lo tonoire nos tombes pas dessus o que l'ostal prenguès pas fuòc..." (CL)

Quand, dans les bas-fonds, avant le lever du soleil, il y avait de la rosée (*lo ròs/rosal*) de la Saint-Jean, elle était parée de vertus préventives ou curatives. Avec la rosée déposée dans les feuilles en coupe des chardons, il fallait se frotter les yeux et le visage.

Pour effacer ou atténuer les taches de rousseur (*tresseladura/pigalha*) ou bien pour soigner ou prévenir les crevasses.

Pour soulager ou prévenir les rhumatismes, on marchait pieds nus dans la rosée.

Les plantes médicinales (*"...trescalan per l'òli roge..."*CD) devaient être cueillies *"...abans que lo solelh se levèssa."* (MC).

L'ail ramassé après la rosée (*"cap d'alh, secat a l'ombre."*CD) servait à

faire un *"tourin / torril"* pour prévenir ou soigner le mal de ventre.

Pour protéger les maisons, on faisait des croix végétales. Placées sur la porte d'entrée des maisons, elles étaient faites d'épis de céréales, de diverses fleurs, et de branches de laurier ou de noyer : *"Caliá amassar tres espics de blat, tres branca de trescalan (mil-lepertuis), una branca de laurièr."* (MC). Certaines croix étaient faites simplement avec de petites branches de noyer, ou un rameau de noyer, passé dans les flammes du feu, partagé et inséré dans les murs.

La Saint-Roch / la Sent-Ròc

En relation avec la protection des biens de la terre, comme les Rogations, la Saint-Roch (*Sant/Sent-Ròc*) fut une tradition votive particulièrement suivie jusqu'à une date relativement récente. Elle consistait essentiellement en une bénédiction du bétail.

En principe, chaque ferme (*bòrda*) venait, près de l'église, avec une paire de vaches ou de bœufs joints (*juntas/jonjuts*). Sur le joug, on avait attaché un fagot de maïs fourrager *"braçat de cabelhs de milh sul jo."* (CD/SA). Ce fourrage béni était ensuite distribué aux animaux de la ferme que l'on n'avait pas déplacé.

Cette bénédiction pouvait avoir lieu autour de la croix des mas sur le piédestal de laquelle les voisins avaient déposé les denrées à faire bénir pour le menu bétail. Ou bien le curé passait pour bénir les étables :

"...passava dins los ostals per benesir lo betial e òm li fasiá benesir un bocin de pan e una sietada de blat (...) se gardava aquel pan un brabe briu, te preservava del tròn..." (SA)

Sur le canton de Caylus, on amenait aussi les brebis à la bénédiction, ainsi que du maïs pour les cochons, du blé pour les poules, du gros sel pour la soupe et du pain pour le petit chien (*canhòt*). Dans le dernier tiers du XXe siècle, la bénédiction collective des bovins pour la Saint Roch fut remplacée par celle des tracteurs (*tractors*), qui transportaient en même temps les denrées pour la *bòrda*.

La Toussaint / Totsants

Les dates de la Toussaint et du jour des morts coïncident avec celles du culte des morts chez les Celtes (Halloween). On sonnait le glas dès la veille de la Toussaint : *"Sonavan los classes la velha de Totsants e mei lo jorn de Totsants e lo lendoman, lo jorn dels mòrts."*

Ces journées étaient marquées par des offices religieux et des visites aux cimetières très suivis.

Noël / Nadal

Les fêtes chrétiennes de la Nativité correspondent aux fêtes païennes du solstice d'hiver. C'est au IVe siècle (354) que la date de la naissance du Christ a été fixée au 25 décembre, date proche du solstice (21) et de la fête de saint Jean l'évangéliste (27). Circonstances correspondant à celles qui entourent la naissance de Mithra dont le

culte était en faveur dans l'armée romaine. Noël était précédé de la période de l'Avent au cours de laquelle, on sonnait les carillons (*nadalets*). On ne connaissait pas le Père Noël ni le sapin décoré.

Pendant les douze jours précédant Noël, voire davantage, les sonneries de cloches (*nadalets*) avaient lieu chaque soir : *"... Fasián lo carilhon, sonavan nadalets."* (MC)

Le sonneur était souvent aidé par la jeunesse. On alternait les coups calmes et les volées. La veille de Noël, on sonnait à la volée jusqu'à minuit. Les cloches disaient :

"Nadal ven ! Nadal ven ! Se s'en va, tornarà ben !"

ou "Nadal ven ! Daissa lo venir ! Se ven s'en tornarà ben !"
(SA)

La veille de Noël, on mettait au feu une grosse bûche (*soc/tanc/tanòc/tusa*), et on faisait une petite veillée en attendant la messe de minuit.

L'annonce

La venue du Christ était annoncée par les animaux de la ferme :

"Per tant d'anonciar Nadal, las bèstias parlavan. Lo pol fasiá : "Lo Crist es nascuuuuuut ! / Lo Crist es nascuuuuuuuut !"

Lo buòu i demandava : "E o o o o o n t ? / E oooooont ?"

L'anhèl i respondiá : "A Betleèèèèèèèèè ! / A Betleèèèèèèèèè !"

E l'ase çò disiá : "I... cal anar ! / I... cal anar !" (MP)

Le *Nadal tindaire* (XVII^e siècle), le plus populaire en Tarn-et-Garonne, fut enseigné au séminaire et largement diffusé ensuite, parfois par les écoles. (NP...)

Lo *jove pastre*, très populaire dans le Lot (Haut-Quercy), est également présent dans les zones limitrophes. (cf. DVD *al canton CL / SA*)

Autres Noël attestés sur le canton de Saint-Antonin :

- *Pastorèl de la campanha*
- *Qual nos sòna, qual nos crida ?*

Après la messe de minuit, il n'y avait pas de véritable réveillon. Une simple collation familiale (*ressopet*) en tenait lieu : "*Se fasiá pas a l'èpòca de revelhon*". Par contre, le repas du jour de Noël était un vrai repas de fête. Outre la *crostada*, il pouvait y avoir des *massepains* (*massapans*) avec de la crème.

Près de 40 ans se sont écoulés entre les premières enquêtes "*al canton*" et les enquêtes vidéo de 2017. Le public, les conditions, et les méthodes, ont changé. La plupart des paroisses ont perdu leurs prêtres et la modernisation de l'Église catholique avait déjà produit son effet. En 1988, on parlait de la plupart des traditions calendaires au passé, voire comme d'un passé lointain. Les premières enquêtes faisaient d'ailleurs peu de place à ce sujet.

S'agissant des biens de la terre, les références à des traditions en rapport avec leur protection, comme la Saint-Blaise (pain béni, le 3 février) ou la

Sainte-Agathe (quête campanaire, le 5 février) existent, mais sont exceptionnelles. On remarquera toutefois qu'elles s'inscrivent dans le prolongement des rites païens de la lumière (1^{er} février), et chrétiens de la Chandeleur (2 février).

À ces traditions s'ajoutent celle de l'eau bénie à Pentecôte, destinée à la bénédiction des terres, alors que celle bénie pour Pâques est réservée à l'usage domestique (décès ; foudre...)

Des pèlerinages locaux, comme celui de la *Sant-Clar* en juin, ou de Notre Dame, le 15 août, la veille de la *Sant-Ròc*, avaient pour objet l'obtention de conditions climatiques favorables aux récoltes. Même dans les milieux protestants, il y avait un culte des récoltes au début de l'automne. On remarquera enfin, que les quêtes des *Aguilhonèrs*, lors des avents, courantes en Gascogne, évoquées par le chanoine Sol pour le Quercy, au printemps, étaient inconnues sur le territoire. Tout comme les *tustets* (sorte de chahuts), pratiqués en vallée de Garonne lors des *maïades* 1^{er} mai, ou pendant la nuit de la Saint-Sylvestre. ■

Sources et références

Anciens cantons du pays Midi-Quercy (livres / DVD) : Caussade (CD[^]), Caylus (CL), Monclar de Quercy (MC), Montpezat de Quercy (MP), Nègrepelisse (NP), Saint-Antonin-Noble-Val (SA)